Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 035-213503121-20260706-081_26-DE

Département d'Ille-et-Vilaine Commune de Saint-Senoux Saint Senoux	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2026**
MEMBRES En exercice : 19 Présents : 17 Votants : 19 Pouvoirs : 2 **DATES** Convocation : 01/07/2026 Affiché le : 09/07/2026	L'an deux mil vingt-six, le six juillet, à vingt heures et trente minutes, Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Senoux, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances en Mairie, sous la présidence de Delphine HINRY, Maire. **Présent.es** : HINRY Delphine, LAIR Maryline, TEXIER Nicolas, COUËPEL Anne-Marie, BOITEAU Christophe, ESNAUD Bernard, BESSON Robert, THÉZÉ Éric, DEFAY Christine, DELAUNAY Yvane, REBELLE Laetitia, DUPONT David, HELSTROFFER Bruno, WALTER Georgia, CAOUS Anne-Lucie, AFFRES Hamilton, BOUGE Vincent **Absent.es** : QUINQUET Héloïse, FLOC'H Hélène **Pouvoirs** : QUINQUET Héloïse à HINRY Delphine, FLOC'H Hélène à DELAUNAY Yvane **Secrétaire de séance** : LAIR Maryline

Délibération n°081.26

➢ **Objet - Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) - 3 rue des Loges**

Vu les dispositions du Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.210-1 et suivants, ainsi que L.213-1, L.300-1, R.213-4 et suivants,
Vu la délibération 18.20 du 24 février 2020 du Conseil municipal de Saint-Senoux, instituant un droit de préemption urbain sur les zones U (Uc, Ue et Ui) et AU (1Aue et 2Aue) du plan local d'urbanisme,
Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 5 juin 2026, présentée par Me DE POULPIQUET, notaire à Guichen (35) : vente de la propriété bâtie, sise au 3 rue des Loges, cadastrée WB n°86 et WB n°94, d'une superficie totale de 00 ha 08 a 67 ca.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour), décide :

- ne pas préempter,
- donner tout pouvoir à Madame le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Delphine HINRY

MAIRIE DE ST-SENOUX
35580